

Viv'Awans

Bulletin communal



Éditeur responsable : Collège communal, rue des Écoles, 4 - 4340 Awans - 04/ 263.40.01 - Visitez notre site : www.awans.be



COMITÉ DES FÊTES
D'OTHEE



La maison des Villages

INVITATION

La maison des Villages

LE COLLÈGE COMMUNAL
SERAIT TRÈS HONORÉ DE VOTRE PRÉSENCE À LA
**Soirée d'inauguration pour
les citoyens awansois**

**Samedi 11 mars
2023 dès 19h**

Rue Noël Heine 3
4340 Awans



PROGRAMME

20H CONCERT DU GROUPE
LIÉGEOIS NO DIGGITY
MAGICIEN ALEX ROGAN EN
CLOSE UP
AMBIANCE MUSICALE
ASSURÉE PAR LE DJ

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

ENTRÉE GRATUITE ET RÉSERVATION OBLIGATOIRE

via l'adresse mail info@awans.be
Info et réservation uniquement pour les awansois.

Hubo

www.hubo.be

Valable jusqu'au
31/03/2023

BON DE REDUCTION

-15%
SUR 1 TICKET



- * Sur remise de ce bon vous recevrez une réduction unique de 15% sur tout l'assortiment.
- * Seulement valable jusqu'au 31/03/2023 dans tous les magasins Hubo
- * Max 1 bon par client
- * Non cumulable avec les articles repris dans nos dépliant et autres réductions. * Pas valable sur: boissons, combustibles gaz, tondeuses robots, vélos électriques, articles à "Pris Bas Permanent", les Cartes Cadeaux Hubo et tous les actions Box Hubo.



CODE DE REDUCTION EN LIGNE

362WGU1A

5



400620 101913

PLAFOMAT
CONSTRUCTION & INDUSTRIE

HOGNOUL



5 400620 102446

-20%
**SUR LES VÊTEMENTS
& LES CHAUSSURES
à Plafomat Hognoul**

Valable jusqu'au
31/03/2023



- * Sur remise de ce bon vous recevrez une réduction unique de 20% sur 1 article au choix.
- * Seulement valable jusqu'au 31/03/2023 dans le magasin Plafomat Hognoul
- * Max 1 bon par client.

Cher.es Awansois.es,

Tant attendue, elle est enfin arrivée : la maison des Villages. Un superbe outil pour les Awansois.es.

La maison des Villages, c'est avant tout un projet citoyen. Rendons à César ce qui appartient à César. Le projet a été initié lors de la législature 2006-2012. Il émane de la CLDR (commission locale de développement rural) composée de citoyen.nes. Ils avaient fait le choix, comme projet prioritaire, d'une nouvelle salle dans le centre d'Awans à la place de l'ancienne salle des Loisirs. C'est ainsi que la commune d'Awans a pu bénéficier d'un subside important de la Région wallonne.

Aujourd'hui, ce choix, ce vœu citoyen, est exaucé de nombreuses années plus tard (preuve que la simplification administrative est, elle, un vœu de mandataire non encore exaucé).

Il permet une redynamisation certaine du centre d'Awans. Après la nouvelle place communale, le nouveau parking, la réfection des trottoirs, cette maison des Villages est un nouvel atout dans le centre d'Awans. Ajoutons à ces initiatives publiques, l'initiative privée avec le domaine des Thermes qui vient d'ouvrir, le centre d'Awans vit un complet renouveau. La future administration communale et le développement d'espaces verts grâce aux subsides « cœur de village » seront la cerise sur le gâteau. Revenons néanmoins à notre maison des Villages qui est composée de 3 salles :

- Une salle pouvant accueillir 58 personnes ;
- Une salle pouvant accueillir 120 personnes ; et
- Une salle pouvant accueillir 420 personnes.

Ces salles, vous pourrez les découvrir lors de l'inauguration officielle du samedi 11 mars 2023.

Le collège vous y attend nombreux et de bonne humeur !

En effet, pendant la journée, vous aurez l'occasion de venir, outre visiter la maison des Villages, assister à une exposition des œuvres de nos artistes locaux, entre 13h30 et 17h (entrée gratuite).

Dès 19h, les membres du collège vous accueilleront à la soirée d'inauguration afin de vous offrir le verre de l'amitié.

Ce verre se prendra au son de la musique du groupe liégeois No Diggity tout en profitant du close up de l'artiste magicien Alex Rogan. Vous pourrez poursuivre la soirée en dansant sur les rythmes du DJ, le tout gratuitement.

Je vous donne donc rendez-vous le samedi 11 mars 2023 à la nouvelle maison des Villages !

N'oubliez pas de réserver via info@awans.be pour le 1er mars au plus tard.



À l'avant plan, de gauche à droite : Lucienne Bouveroux-Vanhove, échevine de l'Enseignement et des Affaires sociales ; Françoise Claessens-Infantino, présidente du CPAS, Jeunesse, Droit des femmes, PMR et Égalité des chances. À l'arrière plan, de gauche à droite : Maurice Baldewyns, échevin du Logement et du Bien-être animal ; François Lejeune, échevin des Travaux et de l'Environnement ; Thibaud Smolders, bourgmestre, Urbanisme et Budget ; Samuel De Toffol, échevin des Affaires économiques, Finances, Culture et Sports.



Thibaud SMOLDERS, Bourgmestre

s o m m a i r e

• Édito du bourgmestre	3	• L'obligation d'apposer le numéro de police sur les immeubles	11
• Inauguration de la maison des Villages	4	• Succès du salon Job Wanted 2 ^e édition	11
• Le petit château de FOOZ	5	• Ami.es étudiant.es. Nouveau dès le 1 ^{er} janvier 2023 !	11
• Stérilisation des chats errants	5	• Le Pass'Sports, un sport pour tous	12
• Prime pour la sociabilisation des chiens adoptés	5	• Le Conseil Culturel, une équipe au service de la culture à Awans	12
• Nouvelle législation en matière de bien-être animal	5	• Les nouveaux acteurs économiques awansois	12
• Les Chroniques du Jardin	6	• Succès historique du jeu-concours « Awans Fête Noël »	13
• Défi Zéro déchet : Jamais sans ma gourde !	6	• 10 ^e version du chéquier promotionnel « Awans en Avant »	13
• Collecte des déchets verts	8	• Un réseautage réussi pour lancer l'année	13
• 9 ^e édition du Grand Nettoyage de Printemps de BeWapp	8	• Viv'Agenda	14
• Demande d'abattage - élagage	8	• Recrutement d'animateurs et animatrices	14
• Opération « Adopte un espace communal »	8	• Noces	14
• Mobilité. L'avis d'un policier, héros de notre sécurité	9	• Décès du 01/10/2021 au 31/12/2021	14
• La réglementation des hébergements touristiques de type Airbnb, gîtes, chambres d'hôtes, etc.	9	• Naissances du 01/10/2021 au 31/12/2021	14
• AIS	9		

Inauguration de la maison des Villages



Madame, Monsieur,

Cher(es) citoyen(nes),

Le Collège communal a le plaisir de vous convier à l'inauguration de notre nouvelle salle communale, « La maison des Villages », située rue Noël Heine 3 à 4340 Awans.

Cette nouvelle infrastructure sera mise à disposition des différents services communaux et d'autres organes institutionnels mais surtout pour nos associations et des citoyens awansois.

Afin de découvrir les opportunités d'organisation d'événements, nous vous proposons deux possibilités de venir visiter la salle de la maison des Villages.

Au programme :

- Samedi 11 mars 2023 de 13h30 à 17h : après-midi portes-ouvertes avec Exposition d'artistes locaux (entrée gratuite)
- Samedi 11 mars 2023 dès 19h : soirée d'inauguration pour les citoyens avec concert du groupe Liégeois No Diggity et présence du magicien Alex Rogan en close up (entrée gratuite et réservation obligatoire). Info et réservation uniquement pour les awansois.

Deux occasions de découvrir ces nouvelles infrastructures dédiées aux associations awansoises.

Nous vous attendons avec impatience pour prendre le verre de l'amitié dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Pour votre facilité, les parkings de l'administration communale (rue Noël Heine et rue des écoles) sont à votre disposition.

Au plaisir de vous rencontrer !

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, cher(es) citoyen(nes), nos salutations les plus cordiales.

Le Collège communal,

(s) Le Directeur Général,
E. DECHAMPS

(s) Le Bourgmestre,
T. SMOLDERS

DE 13H30 À 17H

Portes-ouvertes avec exposition d'artistes locaux

La maison des Villages

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR NOS ARTISTES VIA LE LIEN SUIVANT

PATRIMOINE Le petit château de FOOZ

Construction du 17^e siècle, le « petit » château était l'habitation seigneuriale de l'Abbaye de Saint-Laurent, décimateur à Fooz, c'est-à-dire détenteur du droit de lever la dîme, impôt sur les récoltes. Il servit d'école immédiatement après 1830.

Ce n'est qu'en 1866 qu'une nouvelle école fut construite rue François Hanon. François Roppe, premier instituteur diplômé de Fooz, y enseigna à partir de 1842. L'instituteur étant en même temps chantre, sacristain, trésorier de la Fabrique d'église et ...boutiquier, la tenue des classes en souffrait évidemment beaucoup. »

Extrait des « Rues d'Awans » de Monsieur Nicolas RADOUX, 2001



BIEN-ÊTRE ANIMAL Stérilisation des chats errants

Chaque année, des milliers de chats sont recueillis dans les refuges wallons. La surpopulation féline dans les refuges contraint souvent à des euthanasies. S'ajoute à cela la problématique des chats errants dans nos communes. Un couple de chats peut donner naissance à 6.000 chats en 5 ans ! Le chat a alors une courte espérance de vie : la faim, les maladies, le froid le font souffrir.

Pour ces raisons, la Commune d'Awans a mis en place une campagne de stérilisation GRATUITE des chats ERRANTS.

Comment en bénéficier ?

- Procurez-vous le formulaire d'accompagnement auprès du service



du Bien-être Animal. Vous pouvez également y emprunter gratuitement une cage de trappage ;

- Prenez rendez-vous auprès du vétérinaire officiant ;

- Relâchez l'animal dans le quartier d'où il provient ;

- Remettez le formulaire d'accompagnement au service du Bien-être Animal, dûment complété afin de pouvoir bénéficier GRATUITEMENT de l'intervention.

Contactez le service du Bien-être Animal au 04/364.06.33-52 ou env@awans.be.

Pour rappel, stériliser son chat est avant tout un acte responsable, mais également une obligation légale depuis 2017.

Prime pour la sociabilisation des chiens adoptés

En Belgique, un animal de compagnie est abandonné toutes les 20 minutes. Pour inciter les amoureux des animaux à adopter en refuge, la Commune d'Awans propose une prime à la sociabilisation d'un chien adopté dans un refuge agréé.

D'une valeur de 50 euros, elle sera délivrée au détenteur awansois d'un chien (maximum de 2 primes par ménage, à raison d'une prime par animal) adopté dans un refuge agréé et sociabilisé dans un club canin.

Formulaire de demande disponible au service du Bien-être Animal : 04/364.06.33-52 ou env@awans.be.

Nouvelle législation en matière de bien-être animal

Le Gouvernement wallon a décidé d'interdire et de limiter l'utilisation d'accessoires causant des souffrances aux animaux.

Désormais, l'utilisation d'accessoires ou de produits causant aux animaux des douleurs, des souffrances ou des lésions évitables est interdite. Cela concerne :

- les colliers électriques ;
- les colliers étrangleurs ;
- les colliers à pointes ;
- les aquariums sphériques ;
- les aquariums dont la contenance est inférieure à 10 litres.

Cet arrêt, basé sur l'avis du Conseil wallon du Bien-être Animal, a fait l'objet d'une concertation auprès des vétérinaires et du secteur de la protection animale. Il prévoit certaines dérogations, notamment pour les chiens de la Sécurité civile, de la Police fédérale et locale, de la Défense et des Douanes.

Quant à l'utilisation du collier étrangleur, une dérogation peut être accordée pour les particuliers sur base d'une attestation vétérinaire.



Une période de transition d'un an est prévue pour l'usage de colliers étrangleurs et de colliers électriques dans les clubs canins et pour les maîtres-chiens, ainsi que pour les colliers électriques combinés à une clôture enterrée.

ENVIRONNEMENT Les Chroniques du Jardin

En Mars, accueillez les orties dans votre jardin !

Les orties sont considérées à tort comme de mauvaises herbes. Elles sont en fait pleines de vertus.

• En cuisine

Les orties sont riches en vitamines C, A et B. Elles contiennent du calcium, du fer, du potassium, du magnésium, des protéines, etc. N'hésitez pas à cueillir les jeunes feuilles pour en faire de la soupe ou d'autres préparations culinaires (quiches, cake, pesto, etc.).



• En médecine

L'ortie est réputée pour soulager l'arthrose ou les rhumatismes, elle a également des effets diurétique, dépuratif, anti-inflammatoire et tonique.

• Au poulailler

Donnez des orties à vos poules, elles vous le rendront ! « Une ortie dans le poulailler, c'est un œuf de plus dans le panier ».

• Dans le jardin et le potager

Pour fertiliser votre jardin ou votre potager, les orties peuvent être transformées en purin. Le purin d'ortie est un engrais naturel qui favorise la croissance des plantes et les rend plus résistantes aux maladies. C'est également un très bon insecticide naturel qui protège les cultures contre les parasites (insectes, pucerons et

acariens). De plus, l'ortie est un très bon activateur de compost.

• En faveur de la biodiversité

De très nombreuses espèces vivantes utilisent l'ortie, que ce soit pour se nourrir, pour pondre ou pour s'abriter. C'est le cas notamment des précieux auxiliaires de culture, comme les coccinelles. L'ortie propose également le gîte et le couvert à une trentaine d'espèces de papillons qui ne peuvent survivre sans sa présence. La préserver au jardin est donc la meilleure solution pour observer les papillons durant toute la saison estivale !

En avril, protégez vos jeunes pousses des dernières gelées

Vous pouvez commencer certaines cultures en pleine terre. Mais attention aux gelées qui peuvent survenir jusqu'aux Saints de glaces (mi-mai). Pour protéger vos cultures, installez des voiles d'hivernage. Vous n'en avez pas ? Pas de problème, plantez deux piquets que vous reliez à une corde et installez un vieux drap par-dessus. Vous pouvez même remplir les côtés de paille ou de feuilles mortes pour une meilleure protection. Des bouteilles en plastique découpées peuvent également protéger les plants individuellement.

En mai, participez à l'action « tonte à l'arrêt »

Rangez votre tondeuse, ne faites rien et la nature se charge du reste. L'objectif est d'offrir à la biodiversité une bouffée d'air frais. D'après certaines études, le fait de laisser pousser la pelouse pendant un mois, en mai, fournirait assez de ressources pour dix fois plus de pollinisateurs. Laisser pousser l'herbe est également bénéfique pour de nombreux auxiliaires (coccinelles, chrysopes, petits mammifères, etc.) qui vous aideront à protéger votre jardin des pucerons, chenilles ou limaces.

Enfin, une tondeuse au repos vous fait gagner du temps, de l'argent et ne consomme pas d'énergie.

Pour plus d'informations sur cette action, rendez-vous sur le site : www.enmaitontealarret.be. Une initiative du Vif, en collaboration avec l'asbl Adalia 2.0 et Gembloux Agro-Bio Tech.

N'hésitez pas à poursuivre cette initiative sur plusieurs mois voire à laisser une partie de votre jardin non tondue toute l'année tout en respectant votre voisinage (NB : deux fauches par an seront tout de même nécessaires).

Défi Zéro déchet : Jamais sans ma gourde !

Quels sont les avantages de l'eau du robinet ?

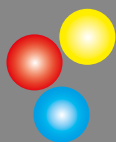
1. *C'est plus écoEauigique* : saviez-vous qu'en buvant l'eau du robinet vous épargnez 365 bouteilles en plastique soit 11 kg soit 10 sacs PMC par personne et par an ? Vous évitez bien évidemment les déchets d'emballage, mais également le transport des bouteilles et le traitement des déchets.
2. *C'est très contrEAUilé* : l'eau du robinet est 100 % potable, sûre et fraîche. C'est le produit alimentaire le plus contrôlé en Wallonie.
3. *C'est tout EAUssi bon* : le goût de l'eau du robinet varie d'une commune à l'autre selon sa provenance et son mode de captage. Il y a bien sûr des astuces pour l'améliorer (la laisser aérer, la mettre au frigo, l'aromatiser...).

4. *C'est plus éconEAUmique* : en buvant l'eau du robinet, vous épargnez en moyenne 362,25 € par an/personne. Elle est jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau embouteillée !

Envie d'emporter cette eau de qualité partout avec vous ? Adoptez le réflexe « jamais sans ma gourde ».

Cette année, Intradel et votre Commune vous offrent une **prime à l'achat d'une gourde de qualité** (en inox ou en verre, de 250 ml à 2 L) : 50 % de votre facture d'achat (avec un plafond à 15 €/personne).

Rendez-vous sur www.intradel.be pour bénéficier de plus d'informations et télécharger le formulaire de demande !



Jean LEBLOIS
Gérant



04/ 227 78 85

Détection, recherche, services et maintenance en :
Chauffage - Sanitaire - Égouttage - Gaz - Thermographie - Endoscopie

PARTENAIRE de



PRIMAGAZ

Le gaz à disposition
même si le gaz naturel
n'est pas disponible.

CLIMATISATION POMPES À CHALEUR

EN COLLABORATION
AVEC JEAN PAUL LEBLOIS
EAU ET CHALEUR

PARTENAIRE de



Protéger votre
installation du calcaire.



Rue des Gossons, 13/1 - 4340 Othée - detectservice.be@gmail.com - www.detectservice.be



Infirmière
Laseriste
AWANS



ÉPILATION DÉFINITIVE AU LASER SAPHIRE

L'épilation définitive avec le nouveau **LASER SAPHIRE** vous garantira un **RÉSULTAT OPTIMAL** sur toutes les couleurs de peau, de poils et sans douleur grâce à la tête du pistolet qui est en SAPHIRE réfrigérant à **-10° BREVET DÉPIL-ICE EXCLUSIF**.
Pour femmes et hommes.

RÉSULTAT VISIBLE DÈS LA 1^{ÈRE} SÉANCE.



Vanessa LORIA
Centre de soins Awans
Rue chaussée 109 à Hognoul
0471/13 20 03



www.infirmiere-laseriste-awans.be

Viv'Awans 49-03



- Kiné/kiné sportif
- Cupping therapy/ hijama (ventouses)
- Massages
- Pédicure médicale spécialisée

Uniquement sur rendez-vous

0470/10.47.32

Rue d'Oupeye 37, 4342 Hognoul



R.Jess Wellness

ROUEFOSSE
R. Jess Wellness
JESSICA

Collecte des déchets verts

Vous ne savez pas quoi faire de vos déchets de jardins (tailles, tontes, etc.) ? Vous ne voulez plus salir votre voiture en vous rendant au parc à conteneur ? Vous souhaitez vous faciliter la vie et récupérer du temps pour vous, votre famille, vos amis ?

Vert de SOFIE vous propose une solution facile, efficace et bon marché !

- mise à disposition d'un conteneur (140 L, 240 L ou 660 L)
- vidange toutes les semaines de mars à fin novembre
- vos déchets sont transformés en compost

Une idée de prix ? 2,08 €/semaine pour le conteneur 140 L pour tout abonnement pris dès le mois de mars.



Vert de SOFIE peut également se déplacer sur demande pour enlever une grande quantité de déchets verts en vrac. N'attendez plus et contactez-les au : 0497/70.11.00 ou www.vert-desofie.be ou info@vertdesofie.be.



9^e édition du Grand Nettoyage de Printemps de BeWapp

La 9^e édition du Grand Nettoyage se tiendra les **23, 24, 25 et 26 mars prochains** !

À l'approche des beaux jours, ce rendez-vous, désormais incontournable, mobilise des dizaines de milliers de Wallons désireux de rendre leur environnement plus propre et plus agréable !

Cette fois encore, les citoyens, les écoles, les associations et les entreprises sont invités à participer au nettoyage des villages d'Awans.

Pour les nouveaux participants, un kit composé d'une paire de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelles sera fourni gratuitement afin de rejoindre le mouvement. Dans un souci de développement durable, il est recommandé aux participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel qu'ils possèdent encore (gilets, gants, sacs...) et de ne recommander que ce dont ils ont réellement besoin.

Rendez-vous sur www.bewapp.be (menu « Je passe à l'action », rubrique « Je participe au Grand Nettoyage ») pour compléter votre formulaire d'inscription. La clôture des inscriptions est fixée au **16 mars**.



Demande d'abattage - élagage

Le saviez-vous ? Pour élaguer ou abattre une haie, un arbre ou un alignement d'arbres sur votre terrain, vous devez introduire une demande d'autorisation communale.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande auprès du service de l'Environnement (04/364.06.33-52 ou env@awans.be) ou sur le site www.awans.be.



RURALITÉ

Opération « Adopte un espace communal »

Pour la troisième année consécutive, l'opération « Adopte un espace communal » est de retour. Le principe est simple. Vous désirez « adopter » un bac ou un parterre qui se situe dans votre rue afin d'y réaliser l'aménagement floral de votre choix ? La Commune d'Awans vous permet de bénéficier d'un subside plafonné à 50 euros pour mettre en place votre projet.

Renseignements au service de l'Environnement : 04/364.06.33-52 ou env@awans.be



Cours d'informatique

Des cours d'Informatique au quotidien et tablettes sont organisés au Foyer Culturel d'Awans ! N'hésitez pas à nous contacter au 04/257.46.03 pour plus d'info !

Mobilité. L'avis d'un policier, héros de notre sécurité.

Christophe Zaros, premier inspecteur, agent de quartier responsable du village de Fooz, a répondu aux nombreuses questions de nos jeunes citoyens.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier ?

- Je me suis d'abord orienté vers l'enseignement mais cette carrière ne me plaisait pas entièrement. J'ai donc décidé de me diriger vers la police, métier qui m'intriguait. Au fil du temps, j'ai appris à apprécier les différentes facettes du job.

Qu'est-ce que vous appréciez dans votre métier ?

- Être au contact de la population, aider au quotidien et apporter de la sécurité.

Que pensez-vous du comportement des automobilistes aux abords des écoles ?

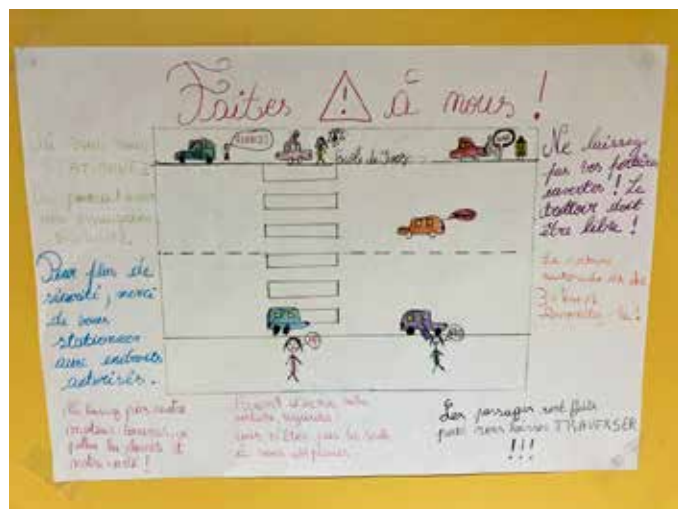
- Ça va encore mais il y a toujours des comportements qui peuvent créer du danger. Mon rôle est de les cibler et de sensibiliser ces personnes en discutant et en leur expliquant que leur attitude est inappropriée voire dangereuse.

Et celui des piétons ?

- Le problème principal des piétons, c'est la visibilité. Même s'ils ont ce statut « prioritaire », en tant qu'usager faible, ils ont le devoir de toujours se mettre en sécurité. Il faut adapter son comportement sans penser qu'on a tous les droits.

Pourquoi la sécurité aux abords des écoles vous tient-elle à cœur ?

- Je trouve important de protéger les élèves et leurs proches. De plus, en montrant le bon exemple, cela forge l'éducation des enfants qui reproduiront eux-mêmes ces bons comportements par la suite.



Interview menée par les élèves de 5^e et 6^e années.
École communale fondamentale d'Awans, implantation de Fooz
Projet mobilité.

La réglementation des hébergements touristiques de type Airbnb, gîtes, chambres d'hôtes, etc.

Il est important d'attirer une nouvelle fois l'attention sur la définition du « touriste », (art. 1^{er} 49° du CWT - Code Wallon du Tourisme) : « la personne qui, pour les loisirs, la détente ou les affaires, se rend dans un lieu de destination situé au-delà de la commune où elle réside habituellement ou des communes limitrophes à celle-ci et qui séjourne hors de sa résidence habituelle. »

Il est à noter que, par exemple, un ouvrier étranger qui vient travailler et loge en Wallonie est considéré comme un touriste (« pour les affaires »). De plus, lorsqu'un hébergement est promotionné, sur Airbnb et/ou autres sites, il est d'office considéré comme un hébergement touristique et doit, donc, répondre à l'article 332 du CWT. Le CGT (Commissariat Général au Tourisme) soumet tout hébergement touristique à trois obligations :

- le permis d'urbanisme pour la création d'un nouvel hébergement touristique de terroir ;
- la déclaration d'exploitation ;
- l'attestation de Sécurité Incendie.

Lorsque ces 3 obligations sont remplies, l'exploitant de l'hébergement touristique a la possibilité d'être autorisé par le CGT.

ATTENTION : Des sanctions sont prévues en cas d'absence de déclaration : un délai de mise en ordre peut être accordé. Passé ce délai, le CGT dressera procès-verbal, adressé au Parquet. En cas d'absence de réaction du Parquet, une amende administrative d'un maximum de 25.000 € pourra être appliquée et doublée en cas de récidive endéans les trois ans.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

- le service communal : Carine LEUS – Tél : 04/364.06.18 – Email : carine.leus@awans.be ;
- la Direction des Hébergements touristiques du Commissariat Général au Tourisme - Cellule Déclaration - Tél : 081/32.57.26 – Email : declaration@tourismewallonie.be - www.tourismewallonie.be - onglet « Hébergements touristiques en Wallonie ».

AIS

Suite à notre AG de l'Agence Immobilière Sociale (AIS) et aux excellents résultats de celle-ci avec un bénéfice reporté de 48.372 €, aucun SUBSIDE ne sera demandé à la ville d'Ans et aux communes Awans et Saint-Nicolas pour 2023.

130 logements ont été mis à disposition de familles.

Merci au CA et aux personnels de l'AIS pour le travail accompli.



Grégory Philippin, le Président de l'Agence Immobilière Sociale « Aux Portes de Liège » en compagnie des Vice-Présidents de la structure, Maurice Baldewyns (Awans) et Michel Alaimo (Saint-Nicolas).



S.A. TRAVAUX PUBLICS
Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Glissières de sécurité • Pellets et bois de chauffage

Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi
de 8h00 à 17h00 et le samedi de 9h à 13h

Rue Ed. Colson 285 • 4431 Loncin
Tél. 04 263 55 28 • Fax 04 263 77 26

www.jmstassart.be • jmstassart@skynet.be

Viv'Awans 49-02

CARROSSERIE TOMAGRA
REPARATIONS TOUTES MARQUES

Tél. : 04 262 38 07
Fax : 04 262 38 08

Viv'Awans 49-11

Rue Chaussée, 92 • 4342 Hognoul • carrosserietomagra@voo.be
(Derrière Mark Sport)

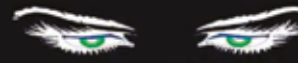
Viv'Awans 49-04



EFFETS D'OPTIQUE

Rue des Moulins, 5 • 4342 Hognoul
Tél. : 04.257.67.37

... À votre disposition
notre E-Shop Lentilles ...



OPTIQUE NERVI

Grand'Route, 72 • 4400 Flémalle • Tél. : 04.234.12.13

www.optique-nervi.be • www.effetsdoptiqueliege.be

Le spécialiste, depuis 1996, en verres progressifs toutes marques,
lunettes de sport, grand choix de montures enfants, ...
Une équipe d'opticiens-optométristes à votre écoute et votre service

alain mikli
paris



-30% sur monture et verres
ou sur la 2^e paire
(monture et verres) offerte



JEAN-MARY

Lucas
CENTRE VÉTÉRAIRE

**CONSULTATIONS
PRESTÉES UNIQUEMENT
SUR RENDEZ-VOUS**

04/239 99 99

Viv'Awans 49-22

CENTRE INFIRMIER D'AWANS
LEFIN PASCALE



SOINS INFIRMIERS À DOMICILE 7J/7
INFIRMIÈRE CONVENTIONNÉE TOUTES MUTUELLES

Humanité • Qualité • Disponibilité

**PRISES DE SANG, SOINS INFIRMIERS
AU CENTRE ET À DOMICILE**

Viv'Awans 49-27

**DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 7H À 11H**

**LE SAMEDI
DE 7H À 10H**

**SUR
RENDEZ-VOUS**

Toujours à la même adresse

Rue de Bruxelles 143A
4340 AWANS

0479 21 33 64
lefinsad@live.be

L'Ancrage de Soi

Soi(ns).Zen

- Reiki
- Massages énergétiques
- Massages Bien-être
- Réflexologie plantaire

Pascale Lefin

143, rue de Bruxelles à Awans

0470/379 112

ancragedesoi@hotmail.com

**Tous les soins à 45 €
jusqu'au printemps 2023**

Jours et heures d'ouverture : sur rendez-vous



Viv'Awans 49-27

L'obligation d'apposer le numéro de police sur les immeubles



RAPPEL

L'article 45 du Règlement Général de Police administrative impose à tout propriétaire d'apposer le numéro de police sur son bâtiment ou sur sa partie d'immeuble. Dans les immeubles à appartements multiples, chaque propriétaire ou occupant est tenu d'apposer un numéro d'ordre intérieur à proximité de la porte d'accès à chaque appartement (également déterminé par l'Administration communale – service de l'Urbanisme). Si le bâtiment est en retrait de l'alignement, le numéro de police doit apparaître à front de voirie, soit sur une plaque, soit sur un poteau. Les habitants sont responsables de la lisibilité du numéro. À défaut, la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions adminis-

tratives communales est d'application. Une amende administrative d'un minimum de 25 € et d'un maximum de 175 € peut être appliquée. En cas de récidive, elle est portée à 50 €, maximum 350 €.

Il s'agit d'une obligation qui peut sauver... Pourquoi ?

En cas d'appel au service des urgences, le temps vous est compté ! À la recherche d'un bâtiment, en l'absence de numérotation, les secours pourraient arriver trop tard. **Pensez-y !**



Succès du salon Job Wanted 2^e édition

Ce samedi 21 janvier 2023, la 2^e édition du salon Job Wanted mis en place par le Plan de Cohésion Sociale en partenariat avec l'ADL a été un magnifique succès. Une manifestation qui a rassemblé une trentaine de stands opérant dans tous les domaines de la formation, de la recherche d'emploi, de la formation, de la création d'activités ainsi que de multiples employeurs recrutant en direct. On pointera notamment IKEA, Liège Airport, Electro Dépôt, le Forem, l'AVICQ, l'AMO la Boussole, Infor Jeunes, etc.

Malgré un contexte particulier, vous avez été 300 à franchir les portes de la nouvelle Maison des Villages malgré les conditions climatiques compliquées. Au sein du salon, les visiteurs ont pu recevoir de l'aide pour la rédaction et la sélection des informations pour leurs CV. Ils ont aussi eu des contacts avec des coachs pour préparer leurs entretiens d'embauche. De nombreuses filières de formation ont aussi pu être découvertes, que ce soit via des organismes formateurs, mais aussi dans les entreprises directement présentes au salon.

Lors de cette journée, Madame la Ministre Christie Morréale a honoré l'équipe organisationnelle par sa présence, elle qui est venue constater tout le dynamisme de ce rendez-vous qui sera évidemment de retour l'année prochaine, en janvier 2024 !



Ami.es étudiant.es. Nouveau dès le 1^{er} janvier 2023 !

Tu peux officiellement travailler 600 heures comme étudiant ! Depuis le 19 décembre 2022, le quota annuel d'heures de travail étudiant est passé de 475 à 600 heures. Mis en application le 1 janvier 2023, cette nouvelle règle te permet de travailler 125 heures de plus par an comme étudiant, sans perdre tes cotisations sociales réduites.

Au niveau des allocations familiales :

Pour conserver ses allocations familiales en Wallonie, l'étudiant peut travailler au maximum 600 heures par an.

Quels montants à ne pas dépasser pour rester à charge fiscalement de tes parents ?

Afin de rester à charge de tes parents, il y a un revenu net à ne pas dépasser. Ce montant est fixé par la loi. Être « à charge » signifie dépendre financièrement de tes parents. Les parents qui ont des enfants à charge paient moins d'impôts.

Les montants actuels sont toujours ceux de 2022. Une indexation est attendue sur les montants 2022. Cependant, qui dit travailler plus dit gagner plus. Si ces montants ne sont pas adaptés à la modification législative des 600 heures, il faudra veiller à ne pas dépasser ces montants si tu veux rester à charge de tes parents.

Cas particuliers pour le secteur de l'Horeca et des soins de santé :

À noter qu'il y a un régime dit de « travailleur-euses occasionnel-les » pour le secteur de l'Horeca, et une neutralisation des heures prestées durant le premier trimestre 2023 dans le secteur des soins de santé.

Tu as des questions ?

N'hésite pas à les envoyer à inforjeunes@jeminforme.be

Le Pass'Sports, un sport pour tous

Grâce au Pass'Sports, vous pourrez pratiquer notamment de l'aquagym à la piscine d'Ans. Notre professeur Stéphane Thonet vous donne rendez-vous à la piscine le jeudi de 12h à 12h50. Le forfait pour un trimestre est de 100 €, y compris l'entrée comprise à la piscine.

Vous désirez vous remettre au sport ? Mais vous ne savez pas quand et où ? Notre séance de remise en forme aura lieu tous les jeudis à 19h au hall omnisports. Avec notre coach, Christophe Herens, vous pourrez toucher à plusieurs disciplines sportives pour retrouver petit à petit une bonne condition physique.

A côté de ces deux nouvelles disciplines sportives, vous pourrez retrouver les 4 sports traditionnels de notre Pass'sports :

- Mardi de 10h30 à 11h30 : Swiss ball
- Mercredi de 10h30 à 11h30 : Gym – Cardio training
- Jeudi de 10h30 à 11h30 : Yoga
- Vendredi de 10h30 à 11h30 : Marche

Le prix du pass'sport est dégressif :

- Le prix par trimestre sans aquagym : 1 sport/ 60 €, 2 sports/ 90 €, 3 sports/100 €

- Le prix par trimestre avec aquagym : 1 sport/100 €, 2 sports dont aquagym/130€, 3 sports dont aquagym/140€, 4 sports dont aquagym/150€

Vous le voyez, le hall omnisports d'Awans bouge et nous vous attendons avec impatience à une de nos activités.

Pour toutes informations ou inscriptions, n'hésitez pas à contacter Benoît Marchal, le gestionnaire du hall, au 0476/049.758

Le Conseil Culturel, une équipe au service de la culture à Awans

Le Foyer Culturel est une institution de plus en plus connue et reconnue dans la région. En effet, celui-ci organise tout au long de l'année des événements culturels divers et variés comme le Cinéma en plein air, le festival We Can Rire, les ateliers du Foyer, la Saint-Patrick, la balade aux flambeaux, ...

Vous pouvez d'ores et déjà noter à votre agenda les dates du 15 avril où nous vivrons la 2e balade contée aux flambeaux. Cette année, nous visiterons le village de Villers-l'Évêque. La deuxième grande manifestation sera notre 4^e Cinéma en plein air le 5 août 2023 dans le parc du château d'Awans.

Le Foyer Culturel a également pour objectif de développer un axe musical. C'est pourquoi nous vivrons le 18 mars la soirée de la Saint-Patrick avec des airs musicaux du groupe Skayrish et le 3 juin, ce sera au tour du groupe awansois Bestoff de venir enflammer la scène du Foyer Culturel.

Toutes ces activités ne sauraient voir le jour sans une équipe unie et dynamique de bénévoles qui les imaginent, les promotionnent,

les réalisent, équipe qui forme le Conseil Culturel. C'est un beau partenariat entre le Conseil Culturel et le conseil d'administration du Foyer Culturel. Si toi aussi, tu as envie de faire bouger ta commune, n'hésite pas à rejoindre l'équipe du Conseil Culturel.

Pour tout renseignement : foyculturel.awans@gmail.com ou sur notre page facebook : Foyer Culturel d'Awans

Que tu sois bénévole ou spectateur, n'hésite pas à passer la porte du Foyer Culturel. L'essayer, c'est l'adopter !



Les nouveaux acteurs économiques

Lors des derniers mois, plusieurs nouveaux acteurs économiques se sont installés sur le sol de l'entité. Ainsi, on pointera notamment les arrivées de :

- **QUELQU'UN MADI** vous propose désormais ses services de prothésiste ongulair à domicile.
 - **Cool Sun Energy** est le nouveau spécialiste en photovoltaïque, en batteries et en bornes de recharge sur l'entité et vous accueille au 109 B de la rue de Bruxelles à Awans.
 - **L'agence immobilière Vandr'Home** est à votre service depuis la rue Joseph Delmotte, 42 A à Fooz.
 - **R.Jess Wellness**, kinésithérapeute-massothérapeute- drainage lymphatique- massage sportif - pressothérapie- cupping therapy (ventouses) vous accueille au 37 de la rue d'Oupeye à Hognoul.
 - **SkinnyLove** importateur de produits diététiques belges vous conseille depuis le 4 de la rue Robert à Othée.
- Plus d'informations sur tous ces nouveaux acteurs locaux en consultant le site de l'ADL Awans : www.adl-awans.be

Succès historique du jeu-concours « Awans Fête Noël »

Durant tout le mois de décembre, vous avez une nouvelle fois été nombreux à tenter votre chance au grand jeu-concours organisé par l'ADL et les commerçants de l'entité : Awans Fête Noël.

Comme l'année dernière, ce sont plus de 50 enseignes qui se sont associées pour l'organisation de ce jeu-concours doté de plusieurs milliers d'euros de cadeaux, dont les premières entrées au Domaine des Thermes d'Awans.

Au moment d'ouvrir les urnes, c'est un record de 2.000 bulletins

qui ont été récoltés chez nos partenaires. La preuve que ce concours vous intéresse.

Encore toutes nos félicitations aux 53 gagnants et, surtout, un énorme merci aux nombreux participants qui ont fait de cette action un véritable succès. Retrouvez la totalité des photos des gagnants sur notre site internet dans la galerie consacrée à cette action.

Rendez-vous en décembre pour tenter à nouveau votre chance lors de la 8^e édition de ce jeu-concours.



10^e version du chéquier promotionnel « Awans en Avant »

Vous l'avez peut-être déjà reçu dans votre boîte aux lettres !

La 10^e édition du chéquier promotionnel « Awans en Avant » créé par l'ADL d'Awans en collaboration avec les acteurs économiques de la localité est en effet de retour pour la 10^e fois. À l'intérieur, vous trouverez 40 bons faits de promotions exclusives valables 6 mois (du 1^{er} mars 2023 au 31 août 2023).

L'occasion de vous faire plaisir en découvrant peut-être de nouveaux acteurs économiques locaux. Car, une fois encore, il y en aura pour tous les goûts : textiles, horeca, alimentaire, services,

etc. La 10^e version d'« Awans en avant » est, vous le constaterez, on ne peut plus complète.

Si vous n'avez pas encore reçu ce chéquier promotionnel d'ici la fin du mois de mars, n'hésitez pas à contacter l'ADL au 04/257.71.62 pour récupérer votre exemplaire.

Bon shopping à Awans.



Un réseautage réussi pour lancer l'année

Ce 16 janvier, l'ADL d'Awans avait invité ses acteurs économiques à une soirée exceptionnelle faite de découvertes. En effet, ces 130 chanceux (il n'y a pas eu assez de place pour tout le monde), ont d'abord eu l'occasion de se rendre la nouvelle Maison des Villages qui n'avait pas encore pu être visitée.

Ensuite, pour continuer dans les visites exceptionnelles, par petits groupes, les participants ont pu aller découvrir le chantier du Domaine des Thermes, l'un des porteurs de projet de l'ADL dans la dernière ligne droite avant son ouverture.

Place ensuite au réseautage autour de produits locaux. Ainsi, les participants ont pu déguster des jus BIO de chez Granaline, une bière locale de la Brasserie Moderne, un Bagel made in Awans de Bagel Street avant de terminer sur une crêpe de l'Epiqueurisme.

Un premier rendez-vous réseautage dont la réussite a dépassé toutes les espérances. Vous pouvez revivre cette soirée en images via le site internet de l'ADL Awans.



Repair Café
2/04, 7/05 et 4/06 2023

Viv'Agenda

11/4, 2/5, 18/5 et 30/5 2023 :
fermeture des recyparcs
22/4 : collecte des vélos

MARS 2023

Soirée d'inauguration de la Maison des villages

11 mars - Infos et réservation via info@awans.be

Soirée de la Saint Patrick au Foyer culturel

18 mars - Infos : 0470/577 652

Inauguration des Marnières

18 mars - Réservation via env@awans.be

Soirée boulets-frites à la salle du Patronnage organisée par

les Djones de Villers - 19 mars - Infos et réservations : Xavier Lange 0496/055197 mail : xavier.lange.29@gmail.com

Collecte de sang - Car de la croix rouge, parking du hall omnisports d'Awans - 20 mars entre 16h et 20h00

Collecte de sang - Salle du cercle, rue Robert 18 à Othée 28 mars entre 17h15 et 19h30

Grand Nettoyage de Printemps « BE WAPP »

Du 23 au 26 mars - Infos : www.bewapp.be

AVRIL 2023

Soirée Miss Télévie

1^{er} avril - Infos : www.lesamisdefanny.be - Tél. : 0496/901.201

Journée du Livre gratuit - Foyer culturel

29 avril - 13h à 17h - Infos : Échevinat de la Culture - 04/257.46.03

MAI 2023

3^e rallye de la Principauté - 7 mai - Infos : www.ecuriechawresse.be

Course cycliste Vélo club Othée - 13 mai - Info : 0479/929 692

JUIN 2023

Concert groupe Bestoff au Foyer culturel

3 juin - Infos : 0470/577 652

Rallye motocycliste - 11 juin - Infos : 0483/037.997

Vacances à la mer des pensionnés, pré-pensionnés et assimilés - Du 16 au 23 juin - Infos : 04/257.46.03

JUILLET 2022

Fête de la Saint-Gilloise à Villers

2 juillet - Infos : Scouts 0496/752.650

Séjour dans le PAS DE CALAIS organisé par l'asbl Maison de la Laïcité d'Awans - Du 6 octobre au 8 octobre -

Inscriptions avant le 30 juin 2023 Infos : Lucienne BOUVEROUX-VANHOVE Mail : vanhove.l@skynet.be ou GSM 0473/641678

Info : Tél. : 04/ 257.46.03 • E-mail : solene.dallemagne@awans.be

Jeunesse - Droits des femmes/ mandataire en charge : Françoise Claessens- Infantino

Recrutement d'animateurs et animatrices

Recrutement d'animateurs et animatrices pour les Centres de Jeux de Vacances des vacances d'été 2023 !! Info au 04/257.46.03 ou solene.dallemagne@awans.be
Si vous êtes opérateur de stages, n'hésitez pas à prendre contact avec nous également !



Info : Tél. : 04/364.06.11 • E-mail : popec@awans.be

Population - État civil / mandataire en charge : Thibaud Smolders

Noces d'or



Félicitations pour leurs noces d'Or



Monsieur Failla et Madame Gangarossa, date anniversaire le 1^{er} décembre



Monsieur Boden et Madame Vanroy, date anniversaire le 9 décembre

Décès

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

† Lucia Albani	† Eric Brams	† Danielle Decauwert	† Lucienne Hombrouck	† Pascal Piette
† Louis Albert	† Jean Brichard	† Marcelle Donnay	† Daniel Janssens	† Aldo Santarossa
† Charles Bailleul	† Léa Cheneux	† Joseph Dumoulin	† Nicole Jorissen	† Serge Szkola
† Léona Bernard	† Joséphine Collard	† Julia Gerstmans	† Rose Léonard	† Véronique Vandeven
† Roger Blanche	† Jacques Collart	† Yvonne Gyzen	† Jeannine Maris	† Oscar Wuidart
† Remi Boulanger	† Mariette Colson	† Danielle Hanquet	† Louise Meuris	
† Odette Boutet	† Mohammed Dâou	† José Heysecom	† Liliane Michel	



Naissances

Du 01/10/2022 au 31/12/2022

* Anaë Beckers	* Calogero Capitano	* Aylin-Esmer Cobanoglu	* Amalia Cornet	* Charles Leseur	* Gabriele Siragusa
* Anna Boufflette	* Ayden Charlier		* Ava Godard	* Jade Lucas	* Elaïa Watrin

ALAIN AFFLELOU

OPTICIEN

Rue de Bruxelles 122 à Awans
04 225 01 11



BON POUR UN
TEST DE LA VUE
OFFERT*

*Sans obligation d'achat, valable uniquement à Awans.

BON POUR UN ESSAI
DE LENTILLES
OFFERT**

**Sans obligation d'achat, valable uniquement à Awans.

Viv Awans 48-01



Les Mosanes
Pompes funèbres

Funérarium d'AWANS
Rue de la Station, 40 · AWANS
04/225 08 28

www.lesmosanes.be
info@lesmosanes.be

Viv Awans 49-06



Cuisine simple, pâtes, pizzas et spécialités grillées italiennes. Menu spécial pour les enfants.



04 342 92 62

Rue Chaussée 53 · 4342 Awans
<https://bellaitaliaawans.be>

Lu-Ma-Je : 12h00-14h30
18h00-22h00
Me : fermé
Ve-Sa-Di : 12h00-14h30
18h00-22h30

Vous pouvez également commander sur Takeaway

POUR LES MAKERS **Brico** HOGNOUL

27/1 RUE CHAUSSÉE - 4342 HOGNOUL

Tél. 04 228 21 00



Brico.be

LE LUNDI DE 13H À 19H - DU MARDI AU SAMEDI DE 8H30 À 19H
ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H à 12H30

DU 1 MARS au 31 MARS 2023

-20%

**SUR UN ARTICLE
AU CHOIX**

à partir de € 10 d'achat

GRÂCE À LA CARTE

Obtenez-la gratuitement
dans la Brico App  ou en magasin



*Voir conditions en magasin ou sur brico.be

***Action valable uniquement au magasin de Hognoul. Remise automatiquement déduite à la caisse et non cumulable avec la carte Brico Discount ou d'autres promotions en cours. Dans le cas d'un chevauchement de promotions sur un même article, vous bénéficierez toujours de la remise la plus avantageuse.**

Pour nos marques propres Baseline et Xceed, les produits "Prix Bas Permanent" et les "Arrivages" nous vous garantissons les meilleurs prix tout au long de l'année.

Pour cette raison, ces produits sont exclus des remises.

Action non valable sur les commandes en cours, la Carte-Cadeau, les panneaux solaires, les services, les combustibles et locations.

Voir conditions générales en magasin.

POUR LES
MAKERS **Brico**